



### EDITO

LE MAIRE,  
Philippe GOSSELIN

Comme évoqué dans Vaux infos de juillet dernier, une demande de subvention a été adressée auprès du Conseil Départemental, pour la réalisation de travaux dans notre école. Une réponse devrait nous parvenir au cours du premier semestre 2024. Suite à cette réponse, le Conseil municipal sera en mesure de délibérer sur la suite à donner à ce projet.

Par ailleurs, des travaux concernant le réseau d'eau potable et la voirie sont prévus pour 2024. La communauté de communes, poursuivant son programme de renouvellement des réseaux eau potable avec une fréquence de 1,5% du réseau par an, a programmé une intervention sur notre commune. La petite rue et la rue de Sailly seront concernées par ces travaux qui débuteront le 15 janvier. Le coût des dépenses de 130 000€ est pris en charge à hauteur de 52 000€ par l'agence de l'eau, 30 750€ par l'état et le solde de 47 250€ par la CCVS. Suite à cette intervention, suivront les travaux de voirie dont la date n'est pas connue à ce jour.

Des travaux seront également réalisés dans notre salle polyvalente car suite au passage de la commission départementale de sécurité, des recommandations doivent nous parvenir afin d'améliorer la sécurité des occupants.

Bien des problèmes restent à résoudre, et avec l'équipe municipale nous nous efforcerons de faire au mieux malgré des baisses de dotations de l'Etat,



aggravées par une population en régression, soit 285 habitants au dernier recensement

Pour terminer je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2024.

### LA CORIDA DE CORBIE 2023



Pour la deuxième année consécutive, la course de fond des 10 km de la Corrida de Corbie a emprunté, ce dimanche 19

novembre, le chemin de halage le long du canal et s'est poursuivie dans les rues de Vaux, avant de repartir à Corbie.

Ce sont près de 250 coureurs qui se sont inscrits pour la 18ème édition de cette épreuve, coupée à la circulation, et organisée par le running club de Corbie. Nous étions quelques villageois à observer ces coureurs de tous âges et de tous niveaux, dont certains couraient avec une facilité déconcertante et d'autres qui étaient bien plus à la peine. Mais l'essentiel n'est-il pas de participer ?

### FINALISATION DU TERRAIN DE PÉTANQUE

Après la remise en état du terrain de pétanque (décaissement, apport de grave et mise à niveau), il ne restait plus qu'à réaliser l'entourage. C'est maintenant



chose faite, puisque fin septembre, Christophe, aidé par Philippe, a posé les rondins de bois autour du terrain. Les boulistes peuvent

maintenant tirer ou pointer sans retenue.

### DANS CE NUMÉRO

- La corrida de Corbie 2023
- Finalisation du terrain de pétanque
- Préservation de la vallée de Sailly
- Notre logo a 20 ans !
- Les puces des couturières
- Le repas des aînés
- Changement d'horaires en déchetteries
- Le Festivaux 2023
- Le 14 juillet – Fête Nationale
- Réouverture de la piscine
- Encore des incivilités



## PRÉSERVATION DE LA VALLÉE DE SAILLY

La vallée de Sailly ou Vallée d'Ornival est située à la limite de notre commune, juste avant d'entrer dans Sailly le Sec. Ce site offre des espaces naturels de grand intérêt qui sont classés en zone Natura 2000, en raison de ses pelouses sèches (ou Larris) implantées sur des pentes abruptes, sur lesquelles poussent des plantes typiques adaptées en milieu sec et où vivent des espèces animales rares et menacées.

C'est dans ce cadre qu'en 2010, un contrat Natura 2000 a permis de restaurer plus d'un hectare de pelouse sèche, grâce à des travaux de déboisement et de fauche.

Afin de préserver ce patrimoine naturel, le conservatoire d'espace naturel des Hauts de France met en œuvre une gestion adaptée en partenariat avec les communes de Vaux sur Somme et de Sailly le Sec. Il s'agit notamment d'éviter le reboisement, en favorisant l'éco-pâturage, en écho au pastoralisme ancestral qui a disparu tout au long du 20ème siècle. Ainsi au printemps dernier, les promeneurs ont pu voir des moutons en train de paître sur ces coteaux. Ces actions d'entretien sont réalisées afin de rendre à ce larris orienté à l'ouest, son aspect premier et ainsi permettre à la flore et à faune remarquables de se redévelopper.

Une signalisation à cet effet sera mise en place en début d'année 2024, sous l'égide de conservatoire naturel des Hauts de France.

Ces coteaux sont facilement observables, si l'on emprunte le joli chemin de randonnée, qui remonte jusque sur le plateau.



La vipère péliade, qui vit sur ce site est une espèce protégée, rare, et menacée de disparition en raison de la dégradation de son habitat. De nature craintive, sa morsure sur l'homme est très exceptionnelle.



Seul conifère indigène de notre région, le genévrier commun a des feuilles très fines, sa surface d'évaporation est ainsi réduite.

## NOTRE LOGO A 20 ANS !

Il y a 20 ans, Alain Gérard, maire à cette époque, a sollicité tous nos concitoyens pour participer à la création d'un logo pour notre commune. Huit projets avaient été déposés en mairie, dont trois avaient été élaborés par des enfants. Un jury d'exception avait été constitué pour délibérer sur ce choix crucial. Jugez par vous-même : Il y avait le député Alain Gest, alors président du conseil général de la Somme, Monsieur l'abbé Nicolas Jouy, le maire honoraire Michel Delaplace, les présidents des associations, Mrs Thierry Brunet, Philippe Gosselin et Michel Vinial, le directeur de l'école Monsieur Philippe Vasseur et une enseignante, Madame Françoise Trif. Après un débat animé, c'est la proposition de Mlle Sylvie SAINT qui a été retenue. Depuis, c'est toujours ce logo installé au fronton de notre mairie, qui valorise notre image et contribue à notre communication.



## LES PUCES DES COUTURIÈRES



Les puces des couturières, des brodeuses et du savoir-faire, ce sont tenus le 18 novembre 2023.

Les exposants et marchands étaient variés : scrapbooking, cartes 3D, bijoux, animaguris, laine tissus, mercerie, tissus à broder.

Dominique nous a fait une démonstration de dentelle aux fuseaux quant à Lauriane, elle animait un atelier de scrapbooking, activité qui permet de mettre en valeur vos photos, faire part, menus ...([lepretreazza@yahoo.fr](mailto:lepretreazza@yahoo.fr)).



Les prochaines puces se tiendront à la salle polyvalente le 16 novembre 2024



## LE REPAS DES AINÉS



Le repas des aînés s'est déroulé cette année le 17 décembre. Outre les habitants âgés de 65 ans et plus, et éventuellement leurs conjoints plus jeunes, le personnel de la commune était également invité à ce repas festif et convivial, organisé par la municipalité.

Au menu, foie gras, chapon et buche constituaient ce repas de qualité, qui a réjoui les papilles gourmandes de nos invités.

Cet après-midi s'est conclu avec la traditionnelle remise des colis de fin d'année, pour les personnes présentes à ce repas. Les autres bénéficiaires devaient venir en mairie retirer les leurs.

## CHANGEMENT D'HORAIRES EN DÉCHETTERIES

Au 1er novembre les déchetteries de Corbie et de Villers Bretonneux passent en horaires d'hiver jusqu'au 31 mars : Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

	HIVER du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars		ÉTÉ du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	
	Corbie	Villers-Bretonneux	Corbie	Villers-Bretonneux
Lundi	10h-12h / 14h-18h	14h-18h	9h-12h / 14h-18h	14h-18h
Mardi	Fermée	10h-12 / 14h-18h	Fermée	9h-12 / 14h-18h
Mercredi	10h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-18h	
Jeudi	Fermée		Fermée	
Vendredi	10h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-19h	9h-12h / 14h-19h
Samedi	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Dimanche	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h

## LE FESTIVAUX 2023



Le samedi 4 novembre, quatre groupes rock se sont succédés sur la scène du Festivals devant un public fidèle et enthousiaste. Pour rappel, ce festival local, créé il y a maintenant 11 ans, a pour objectif de promouvoir des groupes musicaux du département, en leur proposant des conditions techniques dignes d'une salle de spectacle.

C'était l'occasion aussi, pour les habitants du village présents à cette soirée, de se retrouver et de partager un bon moment de convivialité.

L'organisation est maintenant bien rodée, et l'association du « Festivals sur Somme » a déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.



## LE 14 JUILLET - FÊTE NATIONALE

Par cette belle journée ensoleillée, nous nous sommes retrouvés ce 14 juillet pour défiler jusqu'au cimetière où Monsieur le Maire a prononcé son discours sur les valeurs républicaines, et pour rendre hommage aux combattants d'hier et d'aujourd'hui disparus pour la France. De retour à la salle des fêtes, après le traditionnel vin d'honneur, nous étions près d'une centaine à participer au repas organisé par la municipalité. Les jambons grillés au feu de bois ont été tout particulièrement appréciés par l'ensemble des convives. L'heure est ensuite venue de commencer le concours de pétanque. Une vingtaine de participants chevronnés ont inauguré le terrain fraîchement refait et ont joué de façon animée jusqu'en toute fin d'après-midi.



## RÉOUVERTURE DE LA PISCINE

La piscine Calypso de Corbie a rouvert ses portes ce lundi 13 novembre. Fermée depuis le 22 septembre dernier suite à une liquidation judiciaire, sa réouverture était très attendue, par les particuliers et les scolaires.

La piscine est reprise par un nouveau prestataire. Cette prestation de service va durer entre six mois et un an, le temps pour la communauté de communes du Val de Somme de trouver une solution pérenne, et de relancer un appel d'offre.



Les horaires ont changé, elle sera fermée les dimanches et ouverte en continu uniquement le mercredi.

Lundi : 12h – 13h30 et 17h-20h  
Mardi : 12h – 13h30 et 17h-21h30  
Mercredi : 11h – 20h

Jeudi : 12h – 13h30 et 17h-20h  
Vendredi : 12h – 13h30 et 17h-21h30  
Samedi : 9h- 13h et 15h – 19h

## ENCORE DES INCIVILITÉS



Ces derniers jours, nous avons pu constater une nouvelle fois la présence de dépôts de déchets sauvages. Des personnes, pour le moins indélicates, ont abandonné des gros sacs poubelle sur le parking du château d'eau, et ont déposé des morceaux de tôles en fibrociment à différents endroits de notre territoire. Ce sont des actes intolérables, un affront à la population et à l'autorité. Comportement d'autant plus répréhensible, que deux déchèteries sont ouvertes à tous sur la communauté de commune. Monsieur le maire a saisi la gendarmerie et transmis les témoignages recueillis. Pour le déversement de déchets sur la voie publique, tout contrevenant s'expose à une amende de 135 € à payer dans les 45 jours, au-delà de ce délai, l'amende passe à 375€. En cas de non-paiement, l'amende est doublée et le véhicule peut être confisqué. Pour le cas de dépôt de déchets amiantés, le code pénal prévoit des contraventions encore plus sévères.



## CALENDRIER :

- Dimanche 21 janvier** : Bourse toutes collections, de 8h à 18h organisé par l'ALVS
- Samedi 4 mai** : Concours de pêche au blanc à « l'américaine », organisé par l'association de pêche
- Mercredi 8 mai** : Commémoration de l'armistice, à 11h
- Samedi 15 juin 2023** : Kermesse des écoles à Vaire